



Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Union maraîchère suisse
Unione svizzera produttori di verdura

Berne, le 29 novembre 2013

Pas d'ouverture supplémentaire du marché

Position de l'UMS sur l'OMC et sur les négociations avec l'UE en vue de conclure un accord de libre-échange

L'ouverture du marché, que ce soit dans le cadre de l'OMC ou d'accords bilatéraux de libre-échange, met en danger la culture maraîchère suisse. La concurrence en découlant provoquerait en effet une pression massive sur les prix, alors que les coûts de production resteraient inchangés. En Suisse, la main-d'œuvre, l'énergie, la technique culturale et les infrastructures coûtent sensiblement plus que dans l'UE ou dans des pays tiers. Vu le faible niveau de transformation, le consommateur a de la peine à différencier les légumes suisses des légumes étrangers, et ce malgré la haute qualité de ces premiers. Diverses études de marché montrent, en outre, que les consommateurs sont très sensibles aux prix des légumes. Un accord de libre-échange avec l'UE compromettrait particulièrement l'existence des maraîchers suisses, raison pour laquelle l'UMS demande que les légumes soient exclus d'un éventuel accord.

Les maraîchers ne peuvent pas supporter les répercussions du libre-échange agricole et remplir en même temps les exigences élevées en matière de qualité en vigueur en Suisse. Souhaitant défendre leurs parts de marché, ils sont disposés à réaliser les réformes nécessaires. Les maraîchers demandent néanmoins au Conseil fédéral de mettre en place les conditions cadres nécessaires pour qu'une culture maraîchère responsable, de proximité, écologique et socialement supportable reste possible à l'avenir en Suisse. L'UMS soutient une restructuration adéquate de la branche.

Rôle marginal des paiements directs dans la culture maraîchère

Du point de vue écologique, les courts trajets plaident en faveur des légumes suisses. Les maraîchers veillent quotidiennement à produire de façon responsable des produits de proximité satisfaisant aux contrôles stricts prévus dans la législation suisse. Les paiements directs, lesquels rappelons-le constituent la base de notre politique agricole, ne peuvent pas déployer leurs effets dans la production maraîchère. Au contraire de la Suisse, tant l'UE que les pays membres et les régions octroient de nombreuses aides pouvant atteindre 50 à 80% des coûts d'investissement. Les maraîchers suisses souhaitent réaliser leur revenu sur le marché et non pas par des soutiens au marché. Le système souple de protection douanière en vigueur favorise une production maraîchère axée sur le marché en Suisse.

Position de l'UMS sur les accords bilatéraux de libre-échange

Depuis l'essoufflement du cycle de Doha de l'OMC et la suspension des négociations avec l'UE en vue de conclure un accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire, la Confédération mise de manière accrue sur les accords de libre-échange bilatéraux (p. ex. avec l'Inde, la Chine ou la Turquie). Cette évolution inquiète l'UMS, des accords de libre-échange avec des pays potentiellement exportateurs de produits agricoles risquant de compromettre l'existence des maraîchers suisses.

L'UMS considère toute concession sur les produits agricoles dans des accords de libre-échange comme très sensible. Elle demande par conséquent le maintien de la pratique actuelle en matière de négociations, laquelle consiste à ne faire des concessions dans le secteur agricole que dans le cadre des contingents de l'OMC existants, sans facilitation accrue de l'accès au marché suisse. En tant que membre du groupe de travail «Agroexport», l'UMS est régulièrement informée de l'état d'avancement des négociations et peut entretenir des contacts directs avec les négociateurs. Par ailleurs, l'UMS défend la position de la branche par le biais de l'Union suisse des paysans. Les négociateurs concernés sont ainsi parfaitement informés de la position des maraîchers.

Union maraîchère suisse

Pascal Toffel, directeur

Tél. 031 385 36 20 Courriel: pascal.toffel@gemuese.ch

Timo Weber, directeur adjoint – chef des secteurs Marché et Politique

Tél. 031 385 36 35 Courriel: timo.weber@gemuese.ch